



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rentrée 2023

Académie de Grenoble

**Livret d'accompagnement
des professeurs contractuels**

ARTS PLASTIQUES



TABLE DES MATIERES

PRÉAMBULE	3
QUEL CADRE DIDACTIQUE ?	4
QUELS ENSEIGNEMENTS POUR UN PROFESSEUR DE LA DISCIPLINE ?	8
QUELS REPÈRES D'ÉVALUATION ?	9
QUELLES RESSOURCES ?	12

PRÉAMBULE

Quelles compétences dois-je mobiliser dans mon enseignement ?

En tant que CTEN en Arts Plastiques je dois, notamment et en regard du référentiel des compétences professionnelles du métier du professorat et de l'éducation :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique,
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement,
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves,
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves,
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

<https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>



QUEL CADRE DIDACTIQUE ?

Au collège, les Arts Plastiques font partie des enseignements obligatoires. Le taux horaire de cet enseignement en cycle 3 et cycle 4 est de 1 heure par semaine.

L'objectif de cet enseignement consiste à faire acquérir aux élèves des connaissances et des compétences au travers de la mise en relation de la pratique et de la culture artistique.

Quatre compétences à travailler et à développer tout au long des cycles :

- Expérimenter, produire, créer,
- Mettre en œuvre un projet,
- S'exprimer et analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité,
- Se repérer dans les domaines liés aux Arts Plastiques, être sensible aux questions de l'art.

Ainsi, les élèves sont amenés à comprendre les enjeux de la création artistique à travers une pratique réflexive questionnant trois entrées du programme variables selon les cycles :

Cycle 3 :

- La représentation plastique et les dispositifs de présentation,
- Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace,
- La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre.

Cycle 4 :

- Représentation ; images, réalité et fiction,
- Matérialité de l'œuvre ; l'objet et l'œuvre,
- L'œuvre, l'espace, l'auteur et le spectateur.

Ces entrées sont à développer dans le temps des cycles à travers une progression curriculaire et spiralaire.

Neuf notions à explorer tout au long des cycles :

Forme, Espace, Lumière, Couleur, Matière, Corps, Temps, Support, Outil.

Quatre champs de pratiques à développer :

- Champ des pratiques bidimensionnelles

- Champ des pratiques tridimensionnelles
- Champ des pratiques artistiques de l'image fixe et animée
- Champ des pratiques de la création artistique numérique en cycle 4



Les horaires :

https://www.education.gouv.fr/les-horaires-par-cycle-au-college-9884#Les_horaires_en_cinquieme_quatrieme_et_troisieme_cycle_4

Les programmes :

<https://arts-plastiques.web.ac-grenoble.fr/programmes-c3-c4>

Au lycée les Arts Plastiques font partie des Enseignements Optionnels et des Enseignements de Spécialités. Le taux horaire de ces enseignements est :

- Enseignement Optionnel 2^{sd}, 1^{ère} et T^{erminale} : 3 heures par semaine,
- Enseignement de Spécialité en Première : 4 heures par semaine,
- Enseignement de Spécialité en Terminale : 6 heures par semaine.

L'enseignement des Arts Plastiques, librement choisi au lycée, est dans la continuité de celui du collège. Pour cela, les programmes sont en cohérence avec les cycles de la scolarité obligatoire. Ainsi, les programmes du lycée s'appuient sur les compétences travaillées en cycle 4 auxquelles se rajoute une nouvelle compétence à travailler :

- Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique.

L'ensemble des compétences travaillées au lycée sont regroupées selon trois entrées :

- 1 - Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive,
 - Expérimenter, produire, créer,
 - Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif, ...
- 2 - Questionner le fait artistique,
 - Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une œuvre,
 - Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et situer des œuvres dans l'espace et dans le temps, ...
- 3 - Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique,
 - Prendre en compte les conditions de la présentation et de la réception d'une production plastique dans la démarche de création ou dès la conception, ...

Les programmes de lycée :

Enseignement Optionnel en seconde :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/69/3/spe566_annexe1CORR_1063693.pdf

Enseignement Optionnel en cycle Terminale :

Classe de première :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/69/5/spe566_annexe2CORR_1063695.pdf

Classe de Terminale :

<https://eduscol.education.fr/document/23596/download>

Enseignement de Spécialité :

Classe de Première et Terminale :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/84/6/spe567_annexe_22-1_1063846.pdf

Classe de Terminale :

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/document/Tle_Arts_plastiques_Specialite_Voie_G_1132890.pdf

Concevoir l'enseignement des Arts Plastiques :

L'enseignement des Arts Plastiques se fonde sur un ensemble de séquences. Chaque séquence, composée de séances, est reliée aux entrées du programme concerné et interroge une problématique à travers un ou des questionnements liés à l'art.

Elles sont à concevoir dans le temps et doivent témoigner d'une progressivité dans les apprentissages mis en œuvre. Aussi,

- Pour un remplacement de courte durée il est recommandé de prendre connaissance des progressions déjà en place afin de poursuivre dans une même direction.
- Pour un remplacement de longue durée il est recommandé de programmer

dans le temps la progression envisagée à travers les questionnements artistiques qui seront développés durant l'année.

Afin de vous aider à comprendre ce qui est attendu dans une séquence d'Arts Plastiques, vous trouverez des fiches de cours vierges ainsi que des exemples de cours sur notre site académique et sur Eduscol.

Site Arts Plastiques Grenoble :

<https://arts-plastiques.web.ac-grenoble.fr/>

Fiches de cours vierges :

<https://arts-plastiques.web.ac-grenoble.fr/ent-ressources-partagees/fiches-pour-votre-sequence-darts-plastiques-au-college>

Exemples de séquences collège :

<https://arts-plastiques.web.ac-grenoble.fr/sequences-c4-c3>

Exemples de séquences lycée :

<https://arts-plastiques.web.ac-grenoble.fr/ent-ressources-partagees/modeles-de-fiches-pedagogiques>



QUELS ENSEIGNEMENTS POUR UN PROFESSEUR DE LA DISCIPLINE ?

L'enseignement des Arts Plastiques participe également à l'enseignement de l'Histoire des Arts.

- Au collège, il s'agit d'un enseignement de culture transversal et co-disciplinaire.
- Au lycée, il s'agit d'une discipline à part entière.

Cet enseignement n'est pas à dissocier de celui des Arts Plastiques au collège.

Histoire des Arts :

Programmes collège :

<https://eduscol.education.fr/256/histoire-des-arts-cycle-3>

<https://eduscol.education.fr/308/histoire-des-arts-cycle-4>

Programmes Lycée :

<https://eduscol.education.fr/1673/programmes-et-ressources-en-histoire-des-arts-voie-gt>



QUELS REPÈRES D'ÉVALUATION ?

Au cours de l'année, les élèves sont évalués par leurs professeurs sous diverses modalités :

- Diagnostique (permet de connaître ce que savent et où en sont les élèves)
- Formative (permet d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages)
- Sommative (donne une évaluation chiffrée ou finalisée)
- Certificative (donne un résultat permettant de valider un niveau ou un diplôme)

Ces évaluations s'opèrent à l'oral, au rendu des travaux, de façon individuelle ou en groupe, avec ou sans note. L'évaluation des élèves porte uniquement sur les compétences travaillées et les notes obtenues comptent dans la moyenne trimestrielle.

L'évaluation est à entendre comme un accompagnement qui place les élèves en état de progression et de réussite. Elle se réfère au Socle Commun de Connaissance, de Compétence et de Culture (SCCCC).

La grille ci-dessous est un exemple de ce qui est attendu au collège. Elle est à donner aux élèves en amont du travail afin qu'ils puissent se situer dans chaque niveau de maîtrise et progresser. Elle fait apparaître les compétences travaillées (ici elle n'en montre qu'une).

ÉCHELLE DESCRIPTIVE CUMULATIVE			
Indiquer ici la compétence travaillée : <u>Exemple</u> : EXPÉRIMENTER, PRODUIRE, CRÉER			
Inscrire ici le domaine du Socle convoqué : <u>Exemple</u> : D1 (Domaine 1) - Les langages pour penser et communiquer.			
Inscrire ici le sous-domaine concerné : <u>Exemple</u> : Sous-domaine 4 : Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.			
Inscrire ici la composante qui sera précisément évaluée : <u>Exemple</u> : Composantes plasticiennes : Je CHOISIS des moyens plastiques en fonction de leurs effets dans une intention artistique. <i>Ici : le sens développé par l'interaction du spectateur avec l'œuvre et celui induit par sa présentation dans un lieu défini.</i>			
Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Indiquer ici ce que l'élève est capable de faire en essayant de rester positif dans chaque niveau de maîtrise			

Ma production fait peu participer le spectateur. Les caractéristiques du lieu ne sont pas exploitées.	Ma production fait participer le spectateur. Elle prend partiellement en compte le lieu dans lequel elle est installée.	Ma production interagit avec le spectateur. Elle prend bien en compte le lieu dans lequel elle est installée.	Ma production fait sens dans son interaction avec le spectateur. Elle prend parfaitement en compte les caractéristiques du lieu dans lequel elle est installée.
---	---	---	---

Au lycée l'évaluation est utile pour amener les élèves à se familiariser avec les attendus des épreuves du Baccalauréat.

Elle se fait à l'oral, lors du rendu des travaux, de façon individuelle ou en groupe mais également à l'écrit notamment pour l'Enseignement de Spécialité.

Epreuves du Baccalauréat :

Enseignement Optionnel :

Contrôle continu.

Enseignement de Spécialité :

1 - Abandon en fin de première :

Épreuve orale de contrôle. Durée : 30 minutes.

Cette épreuve se déroule sous la forme d'un entretien en deux temps prenant appui sur des documents visuels (images d'œuvres).

- Première partie : pour l'interroger, le jury choisit un document parmi quatre apportés par le candidat, portant sur des œuvres hors questions limitatives et relevant des questionnements des programmes au cycle terminal ;
- Seconde partie : l'entretien se poursuit sur la base d'un ou plusieurs documents issus ou explicitement liés aux questions limitatives publiées au BOENJS.

Pour l'une et l'autre partie de l'épreuve, le jury évalue les connaissances du candidat et les compétences qu'il mobilise dans l'appropriation de questionnements induits par les documents proposés.

2 - En fin de cycle terminal :

Deux parties : Ecrit et oral.

- Partie écrite de l'épreuve : culture plastique et artistique. Durée : 3 heures 30.

L'épreuve est organisée en deux parties. La première partie est traitée par tous les candidats, la seconde partie propose un choix.

- Première partie : analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique.
- Deuxième partie : le candidat traite au choix l'un des deux sujets proposés
 - Sujet A : commentaire critique d'un document sur l'art
 - Sujet B : note d'intention pour un projet d'exposition

- Partie orale de l'épreuve : pratique et culture plastiques. Durée : 30 minutes

Cette partie de l'épreuve prend appui sur la présentation d'un projet abouti à visée artistique et se déroule en deux parties consécutives :

- Première partie : Présentation d'un projet. 10 minutes maximum ;
- Deuxième partie : Entretien. Le temps restant.

Temps de préparation : 10 minutes

Evaluation :

Collège :

<https://arts-plastiques.web.ac-grenoble.fr/evaluation-par-competences-c3-c4>

<https://eduscol.education.fr/cid111694/ressources-d-accompagnement-arts-plastiques-c4-evaluation.html>

Lycée :

Questions limitatives de l'enseignement de spécialité :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo27/MENE2216111N.htm>

Programmes et ressources en arts plastiques - voie GT :

<https://eduscol.education.fr/1713/programmes-et-ressources-en-arts-plastiques-voie-gt>

Épreuve terminale de l'enseignement de spécialité arts à compter de la session 2023 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121271N.htm>

QUELLES RESSOURCES ?

AIDE A L'ENTREE DANS LE METIER :

Parcours M@gistère mise à disposition par la DGESCO →

Enseigner dans le second degré : accompagnement à la prise de poste :

<https://magistere.education.fr/dgesco/enrol/index.php?id=2788>



Autres ressources :

Portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle :

<https://eduscol.education.fr/575/education-artistique-et-culturelle>

Site national arts plastiques :

<https://eduscol.education.fr/2341/arts-plastiques>